

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019

Avis est par les présentes donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière que, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier et le rapport des vérificateurs externes pour l'année financière 2019 seront déposés à la séance ordinaire du conseil à être tenue le 1^{er} juin 2020.

DONNÉ À EASTMAN, CE 21 MAI 2020



Anne Turcotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière